

LES LANGUES PRÉ-BRETONNES EN ARMORIQUE (*)

Lorsqu'on traite des origines de la langue bretonne, on ne peut guère aujourd'hui se passer des ouvrages de Joseph Loth, qui a fait preuve, très jeune, d'une érudition extraordinaire, et d'une puissance de travail vraiment étonnante. Ses toutes premières œuvres, sa thèse sur *l'Emigration bretonne en Armorique du V^e au VII^e siècle de notre ère* (1883), son *Vocabulaire vieux-breton* (1884), sa *Chrestomathie bretonne* (1890), resteront longtemps des ouvrages de base indispensables à tout celtisant. Les plus hautes autorités linguistiques et historiques s'y réfèrent encore. L'un des meilleurs celtisants de notre temps, Kenneth Jackson, bien connu pour son esprit critique et son indépendance de jugement, autant que pour la variété et l'importance de ses travaux, s'il s'écarte en certains points des positions de Joseph Loth, les admet encore pour l'essentiel en ce qui concerne les origines de la langue bretonne (*Language and History in early Britain*, Edinburgh, 1953).

Sans l'avoir cherché délibérément, il m'est arrivé de toucher moi-même à ce problème des origines bretonnes par le biais le plus imprévu qui se puisse : celui de la dialectologie. Mon *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique* (1951) m'a valu des comptes rendus favorables des celtisants français et étrangers, et d'autres linguistes. Cependant, les meilleurs celtisants se sont trouvés unanimes dans une critique qui leur paraît grave : ils ne peuvent admettre l'une de mes conclusions, à savoir que

(*) Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Bretagne, à Lamballe, le 4 septembre 1962.

la différence d'accentuation entre KLT et vannetais remonte à l'époque même de l'immigration bretonne en Armorique. Ils considèrent comme prouvé que le brittonique commun, et donc la langue des immigrants du v^e au vii^e siècle, avait l'accent sur la même syllabe que le vannetais actuel ; bien plus tard seulement, au xi^e siècle selon l'opinion de Joseph Loth reprise récemment par Kenneth Jackson, l'ensemble des langues néo-brittoniques, à l'exception du dialecte vannetais, aurait fait remonter l'accent d'une syllabe ; d'où la différence actuelle, assez récente somme toute, entre KLT et vannetais.

Cette unanimité de ses aînés avait de quoi impressionner le débutant que j'étais alors, et jusqu'à ces derniers mois je ne voyais pas comment faire mieux ressortir l'évidence qui, pour moi, découlait de l'analyse de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* (ALBB), de mon prédécesseur Pierre Le Roux. Puis, au cours de l'hiver dernier, j'ai cru trouver la solution, que je vais résumer ici, et que j'ai déjà développée dans mes cours à la Faculté. Quelques mois plus tard seulement, j'ai eu connaissance du long article, *The history of the Breton language*, que Kenneth Jackson consacre à mon *Histoire de la Langue Bretonne* (HLB) dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie* (ZCP) de 1961, Heft 3-4, p. 272-293.

Kenneth Jackson commence par affirmer que ma thèse avait « révolutionné » les études de linguistique bretonne, il y a une dizaine d'années, et qu'elle influencera obligatoirement l'œuvre de tous les futurs historiens de la langue bretonne. Néanmoins, à ses yeux, la méthode employée enlève beaucoup à la valeur de l'ouvrage, et en infirme les conclusions sur les points les plus importants. Et comme il publie prochainement une phonétique historique du breton conforme aux principes traditionnels, « composed along traditional lines », K. Jackson veut d'abord exposer au public des celtisants pour quelles raisons précises il ne peut admettre ni mes conclusions ni surtout la méthode qui y conduisit. Il sera donc le champion de l'orthodoxie contre un dangereux hérétique, auquel d'ailleurs il ne ménage pas les marques d'estime. L'hérétique n'est pas

insensible à ces bonnes manières, mais n'a nulle envie de revenir à une orthodoxie qu'il n'a pas quittée à la légère.

Cependant, je reconnais volontiers avoir fait mon profit de quelques critiques de K. Jackson, sur des points où ma documentation avait été incomplète : une prochaine réédition de mon travail lui devra plus d'une amélioration. Mais ces retouches laisseront intactes les critiques essentielles, même compte non tenu de celles où ma pensée a été sollicitée dans un sens qui n'est pas le mien. K. Jackson développe ses objections avec une vigueur qui m'a fait mieux prendre conscience de la nouveauté de la méthode que j'employais, pour laquelle, de fait, je n'avais pas trouvé de modèle (1) : la nécessité m'y avait conduit d'une manière qu'il serait trop long d'exposer ici.

Les critiques de K. Jackson n'ont pas été les seules de leur genre, et je lui suis reconnaissant de les avoir publiquement formulées avec cette clarté, car cette controverse

(1) Je la reconnais, excellemment exposée, sous la plume d'un historien et géographe, Charles Higounet, décrivant « la méthode cartographique en histoire ». J'en cite, parfois dans un ordre différent, des extraits où je retrouve les intentions de mon propre travail. « La méthode cartographique est une méthode de recherche qui consiste à éclairer les phénomènes historiques par le moyen de leur inscription sur la carte... Méthode d'interprétation, elle vient s'ajouter, sans les remplacer naturellement, comme un outil entre les mains des historiens, à ses devancières, la méthode critique, la méthode comparative et la méthode statistique... La carte, en répondant à la question *où ?* peut suggérer des éléments de réponse aux questions *comment ?* et *pourquoi ?*... La méthode cartographique ne s'applique vraiment... aux cartes contemporaines que lorsqu'on cherche à y lire, comme en filigrane, les épaisseurs du passé... Mais il est essentiel de n'être point dupe de cette prise de contact cartographique avec l'histoire... Les résultats ne doivent être tenus que pour des hypothèses... La méthode cartographique ne peut apporter que des probabilités. Mais c'est avec des probabilités que l'on enserme l'authentique réalité... La « notion de lieu » ouvre donc un champ d'action et des moyens d'investigation immenses tant à l'érudition qu'aux conceptions géographiques de l'histoire. Les possibilités de la méthode qu'elle porte en elle ont été, à ce jour, à peine exploitées. » (Cf. *L'histoire et ses méthodes*, Encyclopédie de la Pléiade, 1961, p. 83-88.) — Je ne fais qu'exploiter ces possibilités dans le domaine de la dialectologie bretonne. Les nouvelles perspectives historiques ainsi introduites dans l'étude de la langue bretonne découlent toutes de l'application de cette méthode cartographique, assez peu familière à la plupart des historiens des langues. On remarquera que les critiques essentielles adressées à mon H.L.B. semblent rejaillir sur la méthode cartographique elle-même.

ne peut qu'être une source de progrès pour les études bretonnes et celtiques, et même pour la linguistique générale. Les voici résumées aussi fidèlement que je puis.

Les théories fondées sur l'interprétation des seules données d'un atlas linguistique ne peuvent être prises en considération tant qu'elles ne sont pas corroborées par d'autres sources. Elles peuvent bien nous suggérer ce qui a pu se produire, mais ne nous indiquent nullement à quelle époque cela s'est produit (p. 278). Des quatre points de repère historiques proposés, K. Jackson récuse fermement les deux plus anciens, dont l'un remonterait à l'époque gallo-romaine et l'autre au xi^e siècle ; il accorde quelque valeur au troisième, qui est du xv^e siècle (le *Catholicon*), et une pleine valeur seulement à celui du xviii^e siècle, le Dictionnaire de Grégoire de Rostrenen (1732). Il fallait, précise-t-il, une confrontation systématique avec les textes bretons depuis les plus anciens ; une parfaite connaissance de la philologie celtique comparative ; et enfin, si on développait des théories faisant état du gallo-roman, du français, ou du gaulois, quelque étude de l'histoire de ces langues sur les points en question (p. 292).

Ces exigences me semblent parfaitement fondées, en théorie du moins, mais c'est depuis peu seulement que je me crois en mesure d'y répondre de façon satisfaisante. Cependant, à l'égard d'une thèse qui ne voulait être qu'une interprétation de l'ALBB, elles me paraissent bien rigoureuses. Le titre *Histoire de la langue bretonne...* n'est qu'un nom, entre plusieurs autres également défendables, choisi pour un ouvrage achevé qu'il fallait bien désigner de quelque manière ; et les critiques de K. Jackson ont peut-être un peu perdu de vue la seconde partie du titre, *...d'après la géographie linguistique*, c'est-à-dire, en fait, d'après l'ALBB de P. Le Roux, seule et unique source jusqu'à présent valable en ce domaine. Ma thèse n'était en somme qu'un essai d'application de la méthode cartographique à l'étude de l'histoire de la langue bretonne, à partir de la documentation contenue dans l'ALBB.

L'analyse de l'ALBB m'a conduit à des conclusions imprévues sur le plan historique, et c'est cet aspect du travail qu'a voulu souligner le titre finalement choisi. J'ai

d'ailleurs parfaitement compris que ces conclusions à partir de documents récents ne seraient admises que confirmées par des points de repère extérieurs plus anciens, et K. Jackson me donne acte (p. 278) que je l'affirme explicitement dans ma thèse, dans un texte auquel il renvoie, et que je crois devoir citer :

« Mais à quelle époque eut lieu le changement de sens [de ce nom de repas]. C'est ce que la géographie linguistique est impuissante à nous dire. La chronologie relative seule est de son domaine, c'est-à-dire la succession des faits linguistiques les uns par rapport aux autres. La chronologie absolue, qui indique à quelle époque se produisit tel changement, ne peut être fixée que par des points de repère historiques. » (HLB, p. 46). L'essentiel des critiques de K. Jackson consiste à essayer de retourner contre moi ce principe que j'ai moi-même développé tout le premier, et qu'il aurait aussi bien pu reprendre en me citant textuellement.

Je poursuivais, p. 47 (1) : « Dans les cas les plus favorables, très rares, les documents historiques viennent à la fois confirmer et dater des évolutions simplement déduites de l'examen de l'ALBB. » Et je citais un fait précis, mais récent, puis j'ajoutais : « L'intérêt de pareils témoignages ne réside pas seulement dans le fait qu'ils éclairent tel point de détail de l'histoire de la langue, mais surtout dans le fait qu'ils confirment de façon éclatante la méthode de la géographie linguistique, qui permet de reconstituer les phases essentielles de l'histoire d'une langue à l'aide des seuls documents modernes. » K. Jackson reproduit cette phrase pour y joindre le commentaire suivant : « and it is this claim which is here denied : et c'est cette prétention qui est ici rejetée » (p. 273).

Je me doute que K. Jackson n'admet pas davantage l'ambition exprimée par la phrase qui suivait immédiatement et qu'il ne cite pas : « La linguistique devient une science de plus en plus exacte, et l'on a pu sans exagération la comparer à l'astronomie, qui permet, par le seul calcul,

(1) Cette pagination est celle de l'édition ronéotée de 1951, et se trouvera modifiée dans la réédition à paraître aux Presses Universitaires de France, en novembre 1963 (374 + 64 pages ; prix : 22 F).

de conclure à l'existence d'un astre avant même qu'aucun observateur ne l'ait tenu au bout de sa lunette. » L'idée n'était pas de moi : suivait la référence à un article de J. Vendryès, *La comparaison en linguistique*, dans le *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, XLII, p. 2 sq.

Ailleurs (p. II), je citais le jugement d'A. Meillet sur l'*Atlas linguistique de France* (ALF) de Gilliéron : « Grâce à l'*Atlas*, toutes les données recueillies soit auparavant soit depuis viennent prendre place dans un ensemble. » (*Ling. hist. et ling. gén.*, 2^e édition, p. 305). Et j'ajoutais, p. IV : « La confrontation des plus anciens textes bretons avec l'ALBB éclaire moins l'ALBB que ces textes mêmes, et confirme pleinement la phrase de Meillet. » K. Jackson cite (p. 278) le début de cette phrase, qu'il coupe avant le rappel du jugement de Meillet, et ajoute : « *claims which are emphatically denied* : prétentions que l'on rejette énergiquement ».

En somme, je n'ai fait qu'illustrer d'une manière nouvelle un principe déjà explicitement admis par Meillet et Vendryès, ce dont les lecteurs de la ZCP n'ont guère pu se douter.

Les conclusions auxquelles m'a conduit ce principe m'ont surpris moi-même tout le premier, autant que beaucoup d'autres après moi, car je m'étais engagé dans ce travail en croyant à la valeur définitive des idées de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne.

Comme pressentant certains scepticismes devant l'énormité de ces idées nouvelles, et la faiblesse apparente des preuves apportées à leur appui, j'ajoutais ces mots qui trahissaient sans doute un espoir secret : « Bien des faits et des documents pourront encore être découverts, qui permettront de vérifier les conclusions tirées de l'ALBB » (HLB, p. 47). Puis je passais à l'étude des points de repère historiques utilisés dans mon travail, et d'abord au plus ancien d'entre eux, celui de l'occupation romaine en Armorique, et en Gaule, dont on a vu que K. Jackson lui dénie toute valeur.

*
**

C'est sur ce point précis que je propose aujourd'hui une

solution nouvelle à un problème depuis longtemps débattu entre linguistes, solution qui sera aussi ma réponse à la critique la plus grave de K. Jackson, et à d'autres celtisants de non moindre renom qui m'ont fait la même objection. Je la formule tout en résumant, chemin faisant, quelques-uns seulement des arguments qui ont emporté ma conviction personnelle, car il faudrait un livre entier pour reprendre, à la lumière de l'idée nouvelle, l'examen de tous les faits controversés qui peuvent s'y rattacher.

Le gaulois, comme le brittonique insulaire qui en différait peu, eut d'abord l'accent sur la pénultième ou avant-dernière syllabe du mot : *Nemausus* : *Nemours*, *Lugudûnum* : *Loudun*, *Bituriges* : *Berry*. Pendant la période gallo-romaine, et peut-être plus tôt, du moins en Narbonnaise, dans les régions les plus directement soumises à l'influence romaine, l'accent remonta d'une syllabe, ce qui était incompatible avec les règles de l'accentuation latine quand la pénultième était longue, mais toujours conforme aux règles de l'accentuation grecque : *Némausus* : *Nîmes*, *Lugûdunum* : *Lyon*, *Bitûriges* : *Bourges*.

Cette particularité laisse supposer que l'évolution pouvait provenir d'une influence qui aura d'abord agi par Marseille, pendant les quatre ou cinq siècles où les Phocéens de Marseille eurent le monopole du commerce international en Gaule. L'annexion de la Gaule à l'empire romain, qui ruina le commerce de Marseille, renforça pendant quelques siècles l'influence de la culture grecque en Gaule, par les écoles romaines elles-mêmes. Mais les régions périphériques ou moins accessibles, la péninsule armoricaine en particulier, les petites villes (*Lugudûnum* : *Loudun*) par opposition aux grandes (*Lugûdunum* : *Lyon*), les campagnes reculées (*Bituriges* : *Berry*) par opposition aux villes (*Bitûriges* : *Bourges*), les pays de montagne (*Isara* : *Isère*, *Genava* : *Genève*) par opposition aux grandes plaines (*Isara* : *Oise*) et aux côtes méditerranéennes (*Génava* : *Génes*), restèrent fidèles à l'accentuation primitive du gaulois jusqu'à l'extinction de la langue, là où elle s'est éteinte.

Par contre, la nouvelle accentuation avait touché le Sud

de la Grande-Bretagne, aussi bien que le Nord de la Gaule, bien avant la conquête de la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons. *York*, seconde métropole de l'île, suppose une prononciation *Ebúracum* (*Ebórakon* dans Ptolémée) en face de *Eburacum* qui en France a donné *Yvrac*, *Ivrey*, *Ivré*, *Ivry*. Et si l'on tient compte de l'importance relative des localités en question, l'opposition entre *Ebúracum* : *York* et *Eburácum* : *Yvrac* est bien du même type qu'entre *Némausus* : *Nîmes* et *Nemáusus* : *Nemours*, ou qu'entre *Lugúdunum* : *Lyon* et *Lugudúnnum* : *Loudun*. Ce sont les immigrants bretons des v^e, vi^e et vii^e siècles qui introduisirent la nouvelle accentuation sur les côtes Nord et Ouest de l'Armorique (régions à forte densité de noms en *Plou-*), où on peut l'observer aujourd'hui dans l'actuel domaine dit KLT (Cornouaille, Léon et Tréguier). Mais le vannetais, qui ne l'a pas adoptée, ne peut être qu'une survivance gauloise restée fidèle jusqu'au bout à la première accentuation du gaulois. La seconde accentuation n'est parvenue au fond de la péninsule armoricaine que par le ricochet de l'immigration bretonne.

Il s'ensuit que cette ancienne frontière linguistique, entre langue romane et langue celtique, qui allait du Mont Saint-Michel à Saint-Nazaire, et qu'Aurélien de Courson reconstitua pour la première fois d'après les noms de lieux (*Cartulaire de Redon*, 1863, p. xc-xciv), ne pouvait être la limite extrême atteinte par la langue bretonne au moment de sa plus grande extension : elle marquait simplement une étape du recul du gaulois dans sa régression vers le fond du réduit armoricain. De fait, aux yeux d'un dialectologue, pour qui la courbure même d'une frontière dialectale ou linguistique a un sens, cette frontière linguistique, avec l'arc de cercle qu'elle décrit à l'Ouest de Rennes et au Nord-Ouest de Nantes, marque par elle-même un mouvement de recul vers l'Ouest, et ne peut en aucune manière correspondre à une progression vers l'Est, comme le voudrait l'opinion qu'Aurélien de Courson et Joseph Loth avaient fait prévaloir (*Revue Celtique*, XXVIII (1907), p. 376-78).

Depuis l'introduction de la vie urbaine en Occident, les grandes innovations linguistiques, hormis le cas de

transfert massif de population, par invasion ou autrement, ont toujours leur foyer dans les villes, et c'est la romanisation de Rennes et de Nantes, et de leurs zones d'influence, qui a imprimé à l'ancienne frontière linguistique sa courbure significative, comme c'est la francisation de Saint-Brieuc qui explique aujourd'hui le grand arc de cercle que décrit l'actuelle frontière linguistique à l'Ouest de la ville.

La francisation de la Haute-Bretagne a marqué le terme naturel d'une évolution déjà bien avancée au moment où cette ancienne frontière linguistique se figea dans les noms de lieux : une sorte de position d'équilibre fut atteinte par le passage du bassin entier de la Vilaine au domaine de langue romane, sous l'influence de Rennes, puis de Redon, et de courants plus lointains progressant eux-mêmes par la Loire. Car le bassin de la Vilaine, de par sa configuration même, est sous la dépendance naturelle du bassin de la Loire. Roger Grand vient d'en fournir une nouvelle démonstration dans son beau livre, *L'Art roman en Bretagne*, (Picard, 1958, cf. chap. IV), où il émet, lui aussi, des doutes sur la justesse de quelques théories dues à J. Loth, concernant les origines bretonnes (cf. p. 14-16).

Les idées de J. Loth, reprises, avec des nuances, par G. Dottin, ne purent convaincre tout le monde. Elles trouvèrent un objecteur passionné en la personne d'Albert Travers, dont les arguments, encore en 1924, impressionnaient un historien sérieux comme Camille Vallaux, qui les reprenait pratiquement à son compte dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*. Albert Travers se défendait d'être linguiste et n'apportait que des arguments de vraisemblance historique pour nier l'extinction du gaulois en Armorique à l'époque de l'immigration bretonne. J'ai rappelé ailleurs (cf. *Les Cahiers de l'Iroise*, oct.-déc. 1962, p. 178-184) les récentes découvertes archéologiques et linguistiques qu'on peut aujourd'hui invoquer à l'appui de sa thèse, et montré sous quelles influences surprenantes Aurélien de Courson (*Cartul. de Redon*, p. ccxxiv sq.) avait inconsciemment engagé les études de linguistique bretonne dans une impasse dont elles auront mis un siècle à se dégager.

Je n'ignore pas les graves objections auxquelles se

heurte et se heurtera peut-être pendant quelque temps la thèse nouvelle que je défends ici. Elle remet en cause trop de positions considérées comme acquises, dont la révision détaillée sera une œuvre de longue haleine. Mais je crois apporter assez d'éléments nouveaux pour que tous les linguistes intéressés par le problème en reprennent l'étude à la lumière de ces idées nouvelles, pour lui apporter une solution plus satisfaisante que celle précédemment suggérée.

Le problème concerne aussi les origines de la langue française elle-même. Parmi les mots français d'origine latine qui n'ont pas conservé en français leur accentuation latine, on peut distinguer deux groupes.

Un premier groupe a reculé sur l'avant-dernière syllabe l'accent latin antépénultième, comme pour se conformer à la première accentuation du gaulois, ainsi *integrum* : entier, *tônitru* : tonnerre, *cólubra* : couleuvre, *ténebras* : ténèbres, *sápere* : savoir, *plúere* : pleuvoir, *recipere* : recevoir, etc.

Un second groupe, peut-être plus récent, a remonté d'une syllabe l'accent pénultième du latin, comme pour se conformer à la seconde accentuation du gaulois : *ficátum* : foie, *secále* : seigle, *tondère* : tondre, *mordère* : mordre, *ridère* : rire, *respondère* : répondre, *tacère* : taire, *lucère* : luire, *nocère* : nuire, *placère* : plaire, etc. Le partage n'a pas dû se faire sans hésitation, puisque l'ancien français connaît aussi les infinitifs *taisir*, *luisir*, *nuisir*, *plaisir*, et *recivre* (à côté de *recevoir*). Hésitation qui doit bien remonter à l'époque gallo-romaine, et dont on peut reconnaître une trace précieuse dans une inscription du v^e siècle à Autun : *necta* pour *necâta* : noyée (cf. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, 1904, p. 15).

Voilà qui cadre bien avec un contexte historique, et géographique, où l'on prononçait ici *Nemáusus*, *Lugdúnnum*, *Bituríges*, *Matróna*, et ailleurs *Némausus*, *Lugdunum*, *Bituriges*, *Mátrona*, etc. Piste nouvelle pour la recherche du substrat gaulois en français, et du substrat en général.

Le point où je me heurte aux positions considérées comme les plus solidement acquises concerne la remontée

de l'accent en brittonique insulaire dès la période gallo-romaine, du moins dans les centres les plus influents de l'île, à l'imitation du gaulois ou sous l'effet des mêmes causes qui ont agi sur le gaulois. C'est une hypothèse qui pouvait difficilement venir à l'esprit de ceux qui n'ont vu aucun rapport entre l'accentuation primitive du brittonique insulaire et du gaulois, alors qu'un examen minutieux des faits conduit à penser que c'était la même. Aussi Kenneth Jackson (cf. *Language and History*, p. 265-267, 523, 655) en est-il réduit, après d'autres, à expliquer *York* par un *Eoferwic* que Holder (*Altceltischer Sprachschatz*) rangeait déjà parmi les étymologies populaires, et tout récemment encore Eric Patridge dans son *Short etymologic dictionary of modern English* (1958). Mais *York* de *Eburacum*, en face du gallois *Efrog* ou du français *Yvrac* de *Eburacum*, correspond trop bien à une opposition du type *Nîmes-Nemours* (de *Nemausus*), *Bourges-Berry* (de *Bituriges*) ou *Marne-Meyronne* (de *Matrona*), pour qu'il soit indiqué de chercher une explication différente.

Sir Ifor Williams, à en juger par ce qu'en dit K. Jackson (*op. cit.*, p. 649), me semble avoir touché la vérité de plus près lorsqu'il supposait que la remontée de l'accent avait dû se produire assez tôt pour tomber, dans certains cas, sur la voyelle finale du premier composant (*Dunó-catos*, cf. *Bitú-riges*), et que le changement avait pu se produire à des dates différentes suivant les dialectes. Ce fut évidemment le cas pour le gaulois, et ce dut l'être aussi pour le brittonique, avec le retard qu'expliquait l'éloignement de l'île par rapport aux foyers de l'innovation. Bien des difficultés phonétiques qu'essaie de résoudre K. Jackson tombent d'elles-mêmes si l'on admet que cette remontée de l'accent n'est pas le produit d'une évolution spontanée, mais le produit d'une imitation qui ne s'est propagée que lentement des grandes villes aux bourgades et aux campagnes, comme la dialectologie nous apprend que c'est le cas pour la plupart des transformations linguistiques.

La mode se propage plus vite pour les noms propres de personnes, renouvelables à chaque naissance. Et c'est là, semble-t-il, la meilleure explication d'une particularité qui a beaucoup intrigué K. Jackson : en vieux gallois, la voyelle

finale du premier composant ne s'est conservée que dans les noms de personnes (*op. cit.*, p. 650). C'est que cette voyelle subsistait à l'époque où l'accent dans ces noms de personnes fut remonté d'une syllabe, comme en gaulois dans *Lugú-dunum* ou *Bitú-riges*, ce qui révèle la précocité du fait. L'adoption d'une nouvelle accentuation pour les noms propres en Grande-Bretagne fut peut-être contemporaine de l'abandon des noms gaulois pour des noms latins en Gaule : elle trahit du moins le même goût de la nouveauté, la même volonté de se mettre à la page. Ces fluctuations d'une mode relative aux prénoms des enfants s'observent encore aujourd'hui, au gré d'événements comme les naissances ou les mariages dans les familles princières. En Basse-Bretagne, il y a un demi-siècle, cela pouvait consister en un simple déplacement de l'accent. Mais la jeune nièce *Mári* accentuait encore le breton comme sa vieille tante *Mári*, et les *Soazíc* et *Fanchíc* comme les *Soázic* et *Fánchic* de la génération précédente.

Je ne pense donc pas que *Belismius* et *Cintusmus* dans les inscriptions romaines de Grande-Bretagne, en face de *Belisáma*, et de *Cintusámos* : *Cyntaf*, doivent être attribués à des graveurs gaulois opérant dans l'île, et transposant les noms propres insulaires dans leur parler continental (cf. K. Jackson, *op. cit.*, p. 266-267). Ce sont à mes yeux, comme *Ebúracum* : *York*, et aussi *Duróbrivæ* [-castra] : *Rochester* si l'étymologie en est exacte, des manifestations incontestables de la remontée de l'accent en brittonique insulaire dès la période gallo-romaine.

Ainsi, je crois pouvoir emprunter à Kenneth Jackson lui-même des éléments essentiels de la réponse que je fais à la plus grave de ses objections. C'est dire tout le prix que j'attache à son œuvre, et révéler un peu de ce que j'ai pu apprendre à son école : j'ai certainement élargi à son contact mes connaissances de « philologie celtique comparative ». Nous partons des mêmes faits, et ceux qu'il apporte me semblent très précieux. Mais nous les interprétons différemment. J'estime pour ma part que la méthode cartographique appliquée aux problèmes de l'accentuation du gaulois et du brittonique insulaire les éclaire d'un jour tout nouveau, et permet d'affirmer que les deux

accentuations du breton moderne (vannetais et KLT) continuent les deux accentuations successives du gaulois aux premiers siècles de notre ère.

Quitter les sentiers battus est souvent dangereux, mais toujours tentant pour qui croit trouver une meilleure route à travers la forêt vierge. Il a parfois la surprise de découvrir sous les halliers les vieux grands chemins d'autrefois. L'origine gauloise de la langue bretonne était communément admise avant Joseph Loth et Aurélien de Courson. En 1847, Hersart de la Villemarqué la défendait avec des arguments historiques dont on s'étonne que les celtistes des générations suivantes aient pu méconnaître la force (cf. *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, p. XIX et XX, en tête de la réédition, augmentée par lui, du *Dictionnaire français-breton* de Le Gonidec).

Camille Jullian, qui espérait encore d'importantes découvertes relatives au gaulois (cf. sa préface à *La langue gauloise* de G. Dottin) se serait réjoui d'entendre soutenir, par des arguments linguistiques nouveaux et variés, sans rapport avec ceux des celtomanes, que la langue de Vercingétorix résonnait toujours au pays des Vénètes. Puissent les descendants actuels des Vénètes, à qui on avait pour ainsi dire volé leurs ancêtres, ne pas en être déçus, et les descendants plus mêlés des Ossismes, qui accuseraient volontiers les Vannetais de parler un mauvais breton, leur reconnaître de bonne grâce le mérite et l'honneur d'avoir perpétué jusqu'à nos jours les plus authentiques traditions culturelles de l'ancienne Gaule.

F. FALC'HUN.
